

L'intérêt ?

- * Valider officiellement un niveau de langue étrangère, la 3^{ème} langue parlée au monde !
- * Pour la poursuite des études : la mention européenne au baccalauréat est un élément apprécié dans nombre d'établissements d'enseignement supérieur, classes préparatoires ou encore universités étrangères.
- * Une ouverture sur le monde



Une section Trotamundos ?

¡Sí!

Voyages ou échanges, nous irons à la découverte d'autres cultures

en V.O.



LEGT Gaspard MONGE

119 avenue Marius Berroir

CHAMBERY, 73000

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/chambery.monge/>

La Section européenne



Espagnol



¡Bienvenidos!

Lycée Monge : l'unique section européenne des Savoies

¿Para quién?

- * Aux élèves :
 - **motivés** et **curieux** de développer leurs compétences en espagnol et leur connaissance de la culture des pays hispanophones.
 - ayant un **niveau correct** à l'oral

¿Qué es?

Une discipline non linguistique (D.N.L.), l'histoire - géographie, est enseignée, pour une partie de son horaire, en espagnol.

Comment postuler ?

- * Inscrire le vœu section européenne espagnol Lycée Monge dans **AFELNET**
- * Constituer un dossier papier contenant les bulletins de 3^{ème} et une lettre de motivation rédigée par l'élève

PROJETS

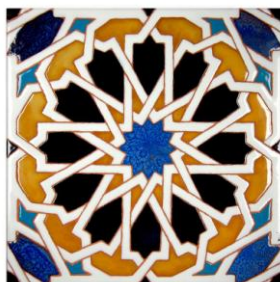
* **Sorties culturelles** : musées, cinéma, concerts, théâtre, voyages, échanges (lycées hispaniques partenaires)

* Participe au Programme **Picasso (échange)** : accueil d'élèves français dans un lycée espagnol et hébergement chez un correspondant (2 mois et réciproquement)

* Accueil de **mexicains** (Rotary club)



Les avantages :



MOYENS

Une équipe dynamique et motivée pour approfondir vos connaissances et vous faire progresser. Avec :

- * **2 heures d'histoire-géographie en espagnol**
- * **1 heure d'espagnol en plus par semaine**

La certification

* Peut être proposée aux élèves de **seconde** des sections européennes par l'Institut **Cervantes** qui délivre un **diplôme reconnu** validant un niveau B1 (3 épreuves écrites et une épreuve orale).

Et la mention européenne ?

Elle est attribuée si le candidat au Baccalauréat obtient au minimum 10 sur 20 en DNL et 12 sur 20 lors de son épreuve de langue quelle que soit la série.